

Monsieur le président du C.H.S.C.T. multidirectionnel des Yvelines,

Alors que la 1ère phase du déconfinement a eu lieu le 11 mai et que la 2ème phase a débuté le 02 juin, nous voilà encore une fois convoqués la bataille terminée.

Alors que nous devrions échanger autour des mesures prises par chaque direction pour cette 2ème phase, nous allons discuter des « pseudos » (pour certaines directions) plans de prévention mis en place le 11 mai.

Nous ne pouvons continuer à avoir un train de retard.

Nous rappelons que notre rôle est de connaître des conditions réelles de travail des agents des MEF qui nous sont rattachés. Les informations génériques transmises sont insuffisantes.

Nous siégeons malgré les directives des directions générales qui ne font qu'accroître les tensions entre agents comme le racket de nos congés, l'attribution de primes, la suppression d'emplois, le nouveau réseau de proximité... Nous continuerons obstinément à défendre l'ensemble des agents de toutes les directions et exigeons :

- l'abrogation de l'ordonnance du 15 avril 2020 qui vole nos congés
- la restitution de tous les jours de congés et ARTT volés
- la communication par site ou service des conditions réelles de travail des agents en situation de PRA. (sauf INSEE et SDNC pour lesquels nous avons reçu les informations)
- l'attribution d'une prime à tous les agents
- l'augmentation du point d'indice
- la fin des suppressions d'emplois
- le retrait du nouveau réseau de proximité
- l'annulation d'imposer l'autorisation d'absence exceptionnelle du vendredi 22 mai pour les agents concernés

Par ailleurs nous sommes stupéfaits de n'avoir qu'un point à l'ordre du jour. Encore une fois les dépenses sont passées à la trappe, sans parler des fiches de signalement, des accidents de travail et de services et des registres. Nous vous rappelons que certains sujets méritent d'être abordés très régulièrement même lorsqu'il s'agit de séances exceptionnelles. Nous espérons donc ne pas encore avoir la surprise d'une dépense sans que nous soyons au courant. Qu'en est-il de la campagne D.U.E.R.P. ? Qu'en est-il des dossiers d'impact pour tous les travaux effectués, des déménagements prévus (trésoreries hospitalières par exemple), des ouvertures des sites (PPF de Toussus le noble) ? Nous vous rappelons que ce n'est pas parce que nous sommes dans une situation d'urgence que chaque direction peut se croire tout permis et passer outre les instances.

Nous demandons donc une convocation rapide d'un C.H.S.C.T. qui abordera tous ces sujets.

L'ensemble des représentants du CHSCT DES YVELINES.